JACQUEMINOIS

Volume 15, numéro 8, 8 septembre 2023

# MOT DU CONSEIL

## Eau potable – Avancement des puits

Nous avons le fardeau d'annoncer à la population que le projet de forage des deux nouveaux puits de captage ne pourra être réalisé comme prévu.
Les puits se trouvant sur un de nos terrains situés en zone agricole, la Municipalité devait obtenir l'autorisation de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de les exploiter, construire leurs dépendances et les raccorder au réseau d'aqueduc existant.

La CPTAQ avait d'abord soumis une orientation préliminaire défavorable face au projet en alléguant certaines conséquences négatives sur le milieu agricole environnant. Nous avons tenté, avec l'aide de nombreux professionnels, de démontrer qu'il s'agissait du site de moindre impact sur la zone agricole qui représente tout de même 98 % du territoire de la municipalité.

Nous avons fait état des conséquences énormes que pourrait avoir un tel refus pour nos citoyens actuels et futurs. Nous avons démontré tout le travail accompli dans les deux dernières années pour mener à bien ce projet et répondre aux besoins de notre population. Malgré tous ces efforts, la CPTAQ a rendu une décision négative à la Municipalité.

Malgré ce regrettable revers, le conseil et l'administration tiennent à réitérer aux Jacqueminois(es) que ce dossier demeure une priorité et que le travail se poursuit activement afin de trouver une nouvelle solution à la problématique d'eau potable qui touche notre collectivité. Nous espérons être en mesure de vous fournir des mises à jour à ce niveau très prochainement.

Merci à tous de votre compréhension.

*Prenez note que le bureau municipal sera fermé le vendredi 29 septembre 2023 dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation ainsi que le lundi 9 octobre dans le cadre de l'Action de grâce*

# DOSSIERS GREFFE ET AFFAIRES PUBLIQUES

## Adoption de deux programmes d'aide financière pour les citoyens et citoyennes

-**Programme d'aide financière pour l'utilisation de couches et de produits d'hygiène réutilisables**
Ce programme a été bonifié afin d'augmenter les montants d'aide financière admissible et inclure de nouveaux produits réutilisables pouvant faire l'objet d'une subvention. Le détail ainsi que le formulaire de demande sont disponibles sur le site internet au lien suivant : https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/environnement/actions-municipales-pour-lenvironnement/

-**Programme d'aide financière pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie**
Ce programme a été bonifié afin d'augmenter les montants d'aide financière admissible et de corriger certaines informations erronées dans le projet initial. Le programme ainsi que le formulaire de demande sont disponibles sur le site internet, au lien suivant : https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/environnement/aide-financiere-baril-eau-de-pluie/

La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 26 septembre 2023 au 119, rue Renaud à 19 h. Les séances sont diffusées en simultanée sur la plateforme Zoom et l'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube et le site internet.

# DOSSIER TAXATION ET FINANCES

## RAPPEL remboursement camp de jour

Lorsque la municipalité offre un camp de jour local, le conseil municipal autorise le remboursement d'un montant de 6 $ par jour, par enfant, pour un maximum de 240$ par enfant par année;

- L'activité doit avoir été tenue dans l'année fiscale courante;
- Le remboursement ne s'applique qu'aux enfants de 5 à 12 ans, mais peut inclure les enfants de 4 ans s'ils ont déjà fréquenté la maternelle;
- L'activité doit s'être tenue en période estivale;
- Les preuves de fréquentation (factures) doivent être déposées avec le formulaire de remboursement disponible sur le site internet de la municipalité ou sur demande à la municipalité au bureau municipal avant la fin du mois de septembre de l'année courante.

Voici le lien du formulaire à remplir : https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/wp-content/uploads/2023/01/2023_remboursementcampdejour.pdf

**DATE LIMITE : 30 septembre 2023**

# DOSSIERS LOISIRS

## Retour sur l'épluchette de fin d'été du vendredi 25 août dernier

Merci d'avoir été présents en grand nombre et d'avoir participés au succès de cet événement.
Nous pensons grandement à refaire ce type de soirée pour l'année prochaine. Nous allons certainement avoir besoin de votre implication au niveau bénévole et/ou recherche de commanditaires. Restez à l'affût!
Merci également a monsieur Alain Gagné de AG Solutions Services pour les feux d'artifice
Et au groupe de Derik Bross pour la performance qui a fait danser tout le monde!

## Programmation automne 2023

Le début des activités (payantes($) et gratuites) de la programmation d'automne 2023 est dans la semaine du 11 septembre 2023 ou la semaine suivante. Il nous reste des places pour tous les cours, n'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin. 450 347-5446, poste 403

($) Multi Sport enfants : les lundis du 18 septembre au 27 novembre au centre communautaire
($) Danse Country Pop : les lundis du 18 septembre au 11 décembre au centre communautaire
Club de tricot : tous les lundis à la bibliothèque de 18 h à 20 h
Badminton : les mardis au gymnase de l'école 19 h à 21 h du 12 septembre au 12 décembre
($) Cours d'art : 10 à 13 ans et adultes les mardis du 12 septembre au 12 décembre
($) Yoga : les mercredis du 13 septembre au 13 décembre au centre communautaire
Basketball : les jeudis au gymnase de l'école 19 h à 21 h du 13 septembre au 13 décembre
($) Mise en forme : les jeudis du 21 septembre au 7 décembre au centre communautaire
($) Stretching : les jeudis du 21 septembre au 7 décembre au centre communautaire
NOUVEAU ($) Karaté Kenpo : les vendredis dès 18 h du 22 septembre au 8 décembre

Pour tous les détails et inscriptions : https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/culture-et-loisirs/programmationautomne/

# Les journées de la culture à SAINT-JACQUES LE-MINEUR

**INSCRIPTION NÉCESSAIRE : https://www.qidigo.com/u/Municipalite-Saint-Jacques-le-Mineur/activities/session?categories=Culture**

## VENDREDI 29 SEPTEMBRE

### SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ 18 h 30 à 20 h 30

Animé par l'équipe du Randolph Pub Ludique

10 JEUX GÉANTS pour toute la famille

10 autres jeux pour pouvoir s'amuser entre amis ou famille le tout toujours animé par l'équipe.

Lieu : Centre communautaire : 119, rue Renaud

## SAMEDI 30 SEPTEMBRE

Lieu : Bibliothèque : 91, rue Principale - Si beaucoup d'inscription, possibilité que ce soit au Centre communautaire : 119, rue Renaud

### HEURE DU CONTE MUSICALE 10h à 11h

L'animateur.rice de l'heure du conte musicale transportera les enfants dans un univers où musique et littérature s'entremêlent afin de créer une heure magique où l'imaginaire bat son plein, en alternant histoires tirées d'albums jeunesses et comptines connues.

### ATELIER CRÉATION DE PAROLES DE CHANSONS 11h à 12h

Avec l'animateur.rice, les enfants auront le plaisir d'apprendre les bases de l'écriture de paroles de chanson. Sur une musique originale, iels apprendront le langage, les techniques de base et les principes propres à l'écriture de chansons en théâtre musical, leur permettant de développer leur potentiel créateur et d'élargir leurs horizons culturels. Suite à sa visite, l'animateur.rice fera parvenir, en souvenir, la chanson des enfants enregistrée!

Ateliers nacelle

### RENCONTRE AVEC L'AUTEURE FRANCE LORRAIN ET DÉGUSTATION DE THÉ 13h30 à 15h

Venez discuter et rencontrer madame France Lorrain auteure québécoise. Nous pouvons la lire dernièrement avec la série La Buiscuiterie St-Claude. Également, sa série La Promesse des Gélinas l'a fait connaître comme romancière au Québec, chaque tome s'étant vendu à plus de 75 000 exemplaires. Ses romans mettent en scène le Québec du XXe siècle.

CAMELLIA SINENSIS®
MAISON DE THÉ

# DOSSIERS COMMUNAUTAIRES

## Bibliothèque Saint-Jacques-le-Mineur

89, rue Principale

RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIÈRE DÈS LE 9 SEPTEMBRE

| | | |
|---|---|---|
| Lundi | 13 h à 16 h | 18 h 30 à 20 h30 |
| Mardi | 13 h à 17 h | 18 h 30 à 20 h30 |
| Vendredi | 13 h à 16 h | |
| Samedi | 10 h 30 à 12 h | |

* NOTEZ QU'AUCUN JEU EMPRUNTÉ NE DOIT SE RETROUVER DANS LA CHUTE À LIVRES. VOUS DEVEZ VENIR LES PORTER LORS DE HEURES D'OUVERTURE OU ENCORE LES LAISSER À LA MUNICIPALITÉ (91, rue Principale).

## Rencontre parents/bébés

Début : tous les mardis dès le 5 septembre
Heure : 9 h 30 a 11 h 30
Où : 89, rue Principale

Venez partager, échanger, discuter avec d'autres parents. La bibliothèque dispose maintenant d'une table à langer et des jouets pour bébés bien désinfectés.
Courez la chance de gagner un panier cadeau pour bébé.

Inscription obligatoire et gratuite : https://www.eventbrite.ca/e/billets-mamanbebe-673892609937

## Méditation et aromathérapie

Quand : **dimanche le 24 septembre**
Heure : 13 h 30
Où : 119, rue Renaud (salle du conseil)

PAR FRANCINE ST-PIERRE

Méditation : La méditation est un entrainement de l'esprit qui nous transforme de l'intérieur, tout comme l'exercice transforme le corps de l'extérieur. La méditation permet de développer l'attention, l'équilibre émotionnel, l'altruisme, la paix intérieure et améliore grandement la santé physique.
Lors de la conférence, Francine St-Pierre répond aux questions sur la méditation et l'expérience d'une méditation de 15 à 20 minutes avec un retour sur celle-ci pour terminer.

Aromathérapie : Il s'agit de l'utilisation des huiles essentielles à des fins thérapeutiques. Son action est multiple. La conférence est un bref survol du bienfait et des pratiques de l'aromathérapie. Comment les choisir, comment les utiliser et ce qu'elles peuvent offrir.
Madame St-Pierre présentera sur place plusieurs huiles essentielles, des diffuseurs ainsi que des recettes pour des problèmes courants : rhume, grippe, douleurs musculaires et troubles du système nerveux (agitation, insomnie, etc.)

Inscription obligatoire et gratuite : https://www.eventbrite.ca/e/billets-meditation-et-aromatherapie-673861236097?fbclid=IwAR2mCJmtJeQP5li429eNI93jjAhjPJWz7QAMslD9WOq6DcQB00G_jeNR8i4

**La friperie est située au 119, rue Renaud avec un horaire régulier les jeudis de 14 h à 17 h et les vendredis de 18 h 30 à 21 h**

Tranquillement les responsables se préparent pour la saison froide.
Bientôt vous allez découvrir des nouveautés telles que des vêtements d'hiver et autres sous le thème de l'Halloween.
Les responsables et bénévoles vous attendent!

# DOSSIERS SÉCURITÉ PUBLIQUE

## Sécurité routière

Le conseil municipal reçoit constamment des demandes pour favoriser une plus grande sécurité sur les routes, particulièrement dans les secteurs résidentiels du périmètre urbain et sur la montée St-Jacques, largement empruntée par les véhicules lourds qui se rendent ou sortent de la carrière.
Les élu.es font continuellement des démarches et des pressions aux différentes instances afin de répondre à ces enjeux. Lors d'une plus récente rencontre avec le ministère du Transport et de la Mobilité Durable (MTMD), ses représentants ont été très clairs quant à nos demandes; il n'y a pas de possibilité de réduire la vitesse sur la montée St-Jacques ni sur la route Édouard VII, dans la portion entre la montée St-Jacques et la rue des Forgerons.
Toutefois, le conseil a adopté à la dernière séance, une résolution demandant la participation de notre municipalité à un projet pilote de coopération municipale avec le MTMD afin d'obtenir des radars photo sur la montée St-Jacques.
Dans le même ordre d'idée, un mandat a été donné à la firme d'ingénierie Groupe Civitas inc. pour la réalisation d'un plan d'intervention en sécurité routière sur l'ensemble du territoire. Cet outil permettra au conseil d'être mieux outillé dans sa prise de décision en matière de sécurité routière et de planifier ses prochaines actions.

## Prévention incendie

Lors de la dernière séance, le conseil a adopté une résolution afin de joindre l'Entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention des incendies à la MRC des Jardins-de-Napierville.
Cette entente permettra de bénéficier des services d'un préventionniste qualifié et compétent pour la réalisation, notamment, des visites de préventions des immeubles de catégories de risque faible à élevé, lesquelles sont obligatoires selon la Loi sur la sécurité incendie (S-3.4).

## Service aux personnes sinistrées

La municipalité a renouvelé en août dernier, son Entente de services aux personnes sinistrées avec la Croix-Rouge, laquelle nous permet de bénéficier des services de l'organisation en cas de sinistres touchant notre municipalité.

## Retour sur les portes ouvertes de la caserne du 26 août 2023

Une fois de plus cette année, les pompiers de Saint-Jacques-le-Mineur expriment leur profonde gratitude envers la population pour leur participation exceptionnelle. Lors de cette journée, la direction du service incendie à souligner le départ à la retraite du pompier Patrick Denault en collaboration avec M. Brunet maire de SJLM, pour ces 11 ans de service auprès de la population jacqueminoise. De plus, nous tenons à adresser nos remerciements à nos précieux commanditaires, qui nous soutiennent:

- La Bande à Pacha
- Métro Corriveau Napierville
- Benny&Co.
- Agritex St-Jacques
- Steven Steakhouse
- Mangeons Maison
- Délice thaï
- CopieActive
- Formation R.C.R RF
- Les jeux gonflables st-Jacques le mineur
- Les Escomptes St-Jean
- Marché JPR Ltee
- Léonie Tardif Photographe

# DOSSIERS AUTRES

## RECRUTEMENT!

**Poste d'adjoint(e) administratif(-ive) et technicien(ne) comptable**
L'adjoint administratif et technicien comptable travaille en étroite collaboration avec le directeur général et greffier-trésorier afin d'assurer une saine gestion des finances de la municipalité. Cette personne doit bien comprendre les principes comptables, ainsi que les normes municipales pour être en mesure de répondre aux questions des citoyens à cet effet. Le titulaire du poste accueille les citoyens, répond à leur demande et assiste les autres départements dans différentes tâches cléricales.

**Poste de coordonnatrice ou coordonnateur à l'aménagement et l'inspection**
Le coordonnateur en aménagement et inspection relève du directeur général adjoint, responsable de l'urbanisme et des travaux publics et contribue à la saine gestion de l'aménagement du territoire. Cette personne doit bien comprendre les principes de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1), ainsi que les normes municipales en matière d'urbanisme pour être en mesure de répondre aux questions des citoyens à cet effet. Le titulaire du poste est principalement affecté à l'émission des permis et à la coordination du département d'urbanisme.

Voir le site internet pour le détail des affichages de poste. Date limite pour déposer sa candidature, le 11 septembre à 15 h à l'adresse dg@sjlm.ca

## Milieu inclusif

Le conseil vient de voter un appui aux mesures pour un milieu de travail inclusif et bienveillant à l'égard du poids. Cette résolution signifie que la municipalité s'engage à adopter les mesures suivantes de manière à en faire un milieu de vie respectueux, bienveillant et inclusif à l'égard du poids en :

1. Incluant la notion de grossophobie dans les politiques de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail;
2. Encourageant toute personne, quelle que soit sa corpulence, à exprimer ses besoins au sein d'un espace d'écoute sécuritaire et bienveillant;
3. Proposant des espaces de travail et du mobilier inclusifs et adaptés à la corpulence de chacun.e;
4. Ne tolérant pas de commentaires ou remarques discriminatoires à l'égard du poids ou de l'apparence d'une personne;
5. Bannissant les programmes de pertes de poids au sein du milieu de travail.

## COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Horaire pour l'Action de grâces**
Les écocentres et le bureau administratif de Compo-Haut-Richelieu inc. seront fermés le lundi 9 octobre. Les collectes prévues au calendrier se dérouleront normalement.
Les bacs doivent être mis en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte.

Lors de jours fériés, plusieurs personnes en congé ne sortent pas leur bac. Les camions de collecte ayant moins de bacs à vider lors de leur tournée, la collecte s'effectue plus rapidement qu'à l'habitude.

**Saviez-vous que...**
Les tubes fluorescents (néons) et les ampoules fluocompactes font partie de la catégorie des produits dangereux (RDD)? Ils sont classés ainsi en raison du mercure qu'ils contiennent.
Il va s'en dire que ces objets ne doivent jamais se retrouver dans un bac de collecte! Pour s'en départir, il faut se rendre dans l'un des écocentres pendant les heures d'ouverture.

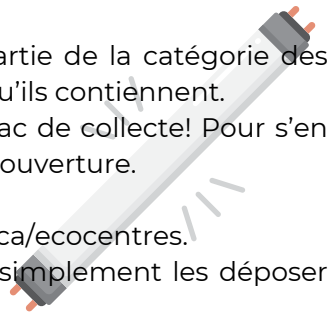

Informez-vous du fonctionnement des écocentres en ligne à compo.qc.ca/ecocentres.
La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur les acceptent également, simplement les déposer au bureau municipal (91, rue Principale) durant les heures d'ouvertures.

**Rentrée scolaire – Réduire, c'est agir!**
À l'approche de la rentrée scolaire, parlons « p'tit jus »!

Réduction : En optant pour une bouteille réutilisable remplie de jus provenant d'un contenant grand format, on s'évite de gérer une multitude de petites boîtes de jus en carton et de pailles, tant à la maison qu'à l'école.
Récupération : Si votre choix se porte sur les petites boîtes de jus (à gauche sur notre image), sachez qu'elles sont recyclables une fois vides, tout comme le grand contenant (à droite). Toutefois, la paille, elle, doit être jetée à la poubelle.

Petit truc : maximiser l'espace de votre bac en aplatissant les contenants.

**Collectes à venir en 2023 :**

| | Jour de collecte | Fréquence de collecte |
|---|---|---|
| Déchets | Jeudi | Aux 2 semaines à l'année |
| Récupération | Jeudi | Aux 2 semaines à l'année |
| Compostage | Mardi | Chaque semaine d'avril à décembre |
| Gros rebuts non valorisables | 14 septembre et 12 octobre | Chaque mois |

**Aussi :** Aucun surplus collecté en dehors des bacs roulants.

R Récupération  C Compostage  D Déchets  Gros rebuts non valorisables
✓ = matelas, divan, tapis, toiles
⊘ = meuble de bois, toilette, etc.

| SEPTEMBRE | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 C | 6 | 7 R | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 C | 13 | 14 D | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 C | 20 | 21 R | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 C | 27 | 28 D | 29 | 30 |
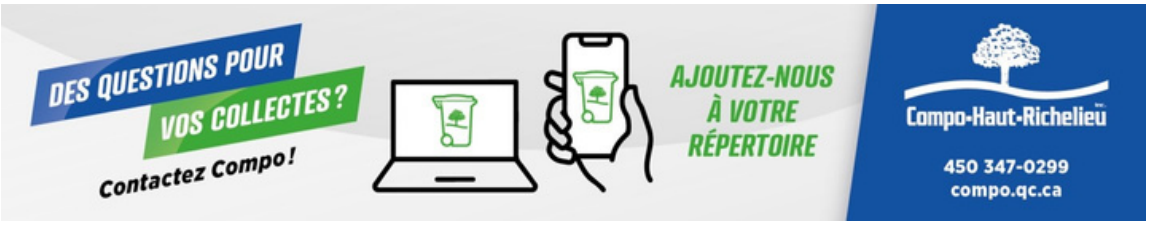
| OCTOBRE | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 C | 4 | 5 R | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 C | 11 | 12 D | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 C | 18 | 19 R | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 C | 25 | 26 D | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 C | | | | |